

Taxe d'apprentissage 2020

Investissez
dans vos cadres
de **demain**



université
de **BORDEAUX**

Master MIAGE (méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises)

L'objectif du master MIAGE est de **former des cadres dans le domaine de l'ingénierie des systèmes d'information et de décision des entreprises.**

Les étudiants sont capables d'apprécier les méthodes et techniques de l'informatique susceptibles **d'améliorer le fonctionnement d'une organisation et d'aider à son pilotage.**

La formation est :

- › pilotée par une **équipe bi-disciplinaire** en informatique et gestion des organisations
- › accessible après une troisième année de Licence en informatique de gestion gérée par l'équipe pédagogique de la MIAGE
- › ouverte à la **formation continue** dans le cadre de la **formation à distance** (e-miage) et à **l'apprentissage en Master 1 et Master 2.**

La professionnalisation : un atout majeur

Chaque étudiant réalise des stages de longue durée (12 mois sur les 3 ans de formation), participe à la réalisation de projets en entreprise et bénéficie d'enseignements délivrés par des professionnels.

Débouchés

- › SSII, industrie, banque
- › Le taux de placement sur le marché de l'emploi est proche de 100 % dans les 3 mois qui suivent la remise des diplômes.

Les contenus

- › **Ingénierie des Systèmes d'information** : Modélisation, environnement, méthodes d'analyse de conception, fonctions et processus, qualité, gestion de projets et mise en œuvre.
- › **Sciences et technologies informatiques** : Systèmes informatiques : bases de données, systèmes d'exploitation, réseaux, entrepôts de données ; programmation : algorithmique, concepts et langages.
- › **Mathématiques pour l'informatique et l'organisation des entreprises** : Algèbre linéaire, algorithmique numérique, statistiques et probabilités, recherche opérationnelle, fouille de données.
- › **Gestion des organisations** : Gestion comptable, économie, analyse financière, gestion de la production, gestion des ressources humaines, marketing, aspects juridiques.
- › **Communication et langues** : Communication en entreprise avec deux langues vivantes obligatoires.



Les versements de la taxe servent respectivement les actions visant les apprentis et les non-apprentis.



*Au nom de l'équipe
pédagogique et de l'ensemble
des étudiants miagistes,
nous vous remercions du soutien
et de la confiance que vous apportez
à la MIAGE de Bordeaux. »*

Joanne Hamet et Henri Nicolas

Co-directeurs de la Miage de Bordeaux

Comment verser votre taxe ?

Le nouveau barème, appelé solde de la taxe d'apprentissage, correspond à 13 % de la TA. Ces fonds sont destinés à des dépenses libératoires effectuées par l'entreprise. Dorénavant, cette taxe d'apprentissage sera versée directement à la formation, sans passer par un organisme collecteur.

Le règlement doit être fait à l'ordre de :

M. L'agent comptable de l'université de Bordeaux,
et adressé à :

Université de Bordeaux
UF Informatique
MIAGE - Bâtiment A30
351 cours de la Libération
33405 Talence Cedex

Quand la verser ?

La taxe d'apprentissage doit être versée
au plus tard le 31 mai 2020.

Contact

Henri NICOLAS

MIAGE - LaBRI

351 cours de la Libération - 33405 Talence CEDEX

T. +33 (0) 5 40 00 69 02

uf-info.services@u-bordeaux.fr

miage-bordeaux.fr/company